



Compte-rendu des questions portées par les représentants FCPE au conseil d'administration du 7 novembre 2019

Bilan de l'opération « Poids des cartables » :

Le bilan chiffré et commenté a été envoyé à tous les parents et aux enseignants. Un article est paru sur le site FCPE Paris.

Nous avons remercié Mme Mengin et Mme Deba pour leur aide lors de cette opération. Mme Deba a fait un bilan des besoins en manuels papiers. Plusieurs professeurs utilisent encore les manuels papiers, certains utilisent parfois le papier, parfois la tablette, et d'autres n'utilisent que la tablette. Il est donc difficile de mettre en place une politique, commune à tout le collège, d'utilisation des tablettes.

Une constatation : la tablette n'allège pas du tout le poids du cartable.

Plusieurs actions sont possibles pour alléger les cartables :

Au niveau des parents, vérifier le contenu des sacs, afin que les élèves ne prennent pas de fournitures superflues. Le jour de la pesée, des enseignants ont constaté des différences très importantes de poids de cartables parmi les élèves d'une même classe.

Au niveau des enseignants : ils sont d'accord pour demander 2 cahiers de 48 pages au lieu d'un seul de 96 pages. A condition qu'une fois le cahier fini, il soit immédiatement remplacé. Ils vont travailler ensemble à établir une liste de fournitures allant dans ce sens.

Concernant les fournitures, nous demandons aussi à ce que les enseignants se tiennent à ce qui est inscrit sur la liste distribuée en début d'année.

La cantine :

Les menus du mois seront accessibles sur l'ENT dans la rubrique « actualités ».

Une délégation de parents FCPE ira visiter la cantine un midi (SANS y manger). Nous avons proposé d'installer (au frais du conseil local) un décibelmètre. Mme Mengin n'est pas contre, mais les murs de la cantine n'appartenant pas au collège, il faut demander l'autorisation au département.

Les toilettes de la cantine ne sont plus nettoyées. Une demande a été faite par le collège, sans réponse. Nous allons en faire une au nom de la FCPE.

Propreté des toilettes du collège :

Elles sont nettoyées au moins 3 fois par jour. Les élèves élus au CA nous ont dit qu'ils trouvaient les toilettes très propres et agréables depuis qu'elles ont été refaites, et que leur propreté dépend surtout du comportement des élèves. Les distributeurs de papiers toilette sont dans les cabines, et non à l'extérieur.

Les élèves et les parents demandent l'installation de distributeurs de protections hygiéniques gratuites : Mme Mengin dit que des protections sont disponibles à l'infirmerie (mais elle n'est pas toujours ouverte) et chez M.Livet et elle propose d'en mettre également à disposition dans son bureau (les élèves et les parents soulignent qu'il n'est pas forcément facile pour une jeune fille d'aller demander une serviette à la principale ou au CPE). Des

protections seront donc mises à disposition dans le bureau des surveillants, ce qui semble plus facile pour les élèves.

Travail sur la prévention du harcèlement et de la violence :

M.Livet nous a expliqué son rôle et la façon dont il gère les (rares) problèmes. Il nous a dit n'avoir jamais connu un collège où il y ait si peu de violence. Mme Deba et lui ne laissent rien passer, que ce soit au niveau des violences physiques ou verbales. Les quelques cas de harcèlement signalés au début d'année ont été repérés et pris en charge très vite.

Un groupe de travail (dans le cadre d'un CESC) sera mis en place pour sensibiliser les élèves et les adultes à la prévention et au repérage.

Date de fin des cours :

Les cours prendront fin le mardi 23 juin 2020 après la cantine : le brevet aura lieu les 25 et 26 juin. Il faut 1 jour et demi pour préparer les salles d'examen. Après, les enseignants seront en correction de copies.

Le dispositif de l'an dernier sera si possible reconduit : les lundi 29 et mardi 30, des étudiants viendront animer des ateliers d'anglais pour les élèves qui le souhaitent.

Dès le 1^{er} juillet, le collège sera fermé pour travaux : peintures, boiseries.

Le projet d'établissement :

Comme l'implique notre rôle de parents élus, nous souhaitons être associés à l'élaboration du projet d'établissement. Les enseignants ont déjà travaillé dessus en réunion pédagogique, et ils nous présenteront leurs travaux avant les prochaines vacances.

Les éco-délégués :

Depuis cette rentrée, les classes de collège et de lycée élisent des éco-délégués pour participer activement à la mise en oeuvre du développement durable dans leurs établissements.

M.Livet a coordonné cette élection au sein du conseil de vie collégienne, afin d'élire un élève. Initialement, il devait y avoir un éco-délégué par classe, ce qui semblait difficile à mettre en place. Les élèves et les parents suggèrent d'élire un délégué par niveau.

A la fin du conseil, nous avons visité la nouvelle salle d'arts plastiques et la nouvelle sortie de secours.

Mail : fcpe.paris11.collegeaubrac@gmail.com

Groupe Yahoo : https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/les_parents_d_eleves_lucie_aubrac

Notre blog : <http://fcpe75-lucie-aubrac.hautetfort.com>

Pour adhérer : <https://www.fcpe75.org/oui-jadhere-en-ligne/>

Facebook :



FCPE LUCIE ET RAYMOND AUBRAC